

ACTUALITÉS

Tavelure

Risques en cours

Chancre

Humidité et douceur favorables

Oïdium

Début de sensibilité

Puceron cendré

Éclotions

Anthronome du pommier

Présence lors des battages

Xylébore

Vol en cours

Tordeuse orientale du pêcher

Premières captures

Hoplocampe

Prévoir la pose des pièges

Cécidomyie des poirettes

Le vol va se terminer

Psylle du poirier

Limiter les dépôts d'œufs

SORE

La mouche de la pomme

Biodiversité

Notes nationales

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POMMES - POIRES

• Phénologie

Pommier

Les stades sont assez groupés dans les parcelles, mais on note une hétérogénéité entre parcelles. Stade C (BBCH 51) pour Canada, stade C3-D (BBCH 54-56) pour Belchard, stade D (BBCH 56) pour Gala et Golden, stade D-D3 pour Granny Smith, Juliet et stade D3-E (BBCH 56-57) « bouton rose » pour Pink Lady.



Stade C / pommier



Stade C3 / pommier



Stade D / pommier



Stade D / pommier

Poirier

Comice est au stade D-D3, Conférence au stade D3, Williams et Angélyls arrivent au stade D3-E (BBCH 56) « Ecartement des boutons floraux ». Premier stade E2 (BBCH 59)



Stade D / poirier



Stade E2 / poirier

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

• Prévisions météo

LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30
9° / 16°	8° / 16°	7° / 17°	5° / 18°	5° / 17°	7° / 13°	5° / 14°
▼ 10 km/h	▼ 10 km/h	▲ 10 km/h	▶ 10 km/h	▼ 20 km/h 40 km/h	▲ 20 km/h 45 km/h	▼ 20 km/h 45 km/h

Les précipitations du week-end ont été très variables et localisées (de 0 à 49 mm). La semaine sera sèche avant quelques averses annoncées par Météo France en fin de semaine.

Les températures sont conformes aux normales saisonnières.

Elles sont propices à l'activité des différents insectes. Les conditions pluvieuses et douces sont favorables au chancre et à la tavelure.

• Le réseau d'observation

Semaine 12

Parcelles de référence :

Pommiers : 8 parcelles dont 2 en production biologique

Poiriers : 3 parcelles

Départements :

Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe.

• Période de floraison – insectes pollinisateurs



L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, qui abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 est entré en vigueur le 1er janvier 2022.



Cet arrêté étend à tous les produits phytopharmaceutiques le principe d'une évaluation de la possibilité d'utiliser un produit phytopharmaceutique pendant la période de floraison sur les cultures attractives pour les pollinisateurs et sur les zones de butinage au regard du risque pour les pollinisateurs. Si le produit est autorisé par l'Anses pour un usage en floraison le traitement doit, sauf cas particulier, être réalisé dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. L'arrêté prévoit des mesures transitoires et un calendrier de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

Le présent arrêté est pris en application de l'article L. 253-7 du code rural et de la pêche maritime. Il peut être consulté sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 5 juillet 2024](#)

• Chancre commun

Biologie et conditions favorables

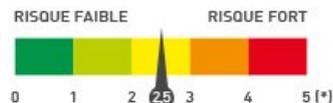
Cf. BSV N° 1

Observations

Apparition de symptômes sur la variété sensible Rubinette.

Evaluation du risque

Les conditions douces et humides sont propices aux contaminations. Les parcelles sensibles sont et seront plus exposées aux contaminations.



• Tavelure

Evaluation du risque

Pour rappel, le risque de contamination primaire n'est présent que si les trois conditions suivantes sont réunies :

- Stade sensible atteint à l'apparition des organes verts (stade C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier).
- Présence d'ascospores provenant des organes de conservation qui les libèrent à maturité lors des pluies.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température.

Seules les variétés tardives n'ont pas atteint le stade sensible C-C3 (BBCH 53-54).

Pour toutes les autres, il y a risque de projection et de contamination à chaque épisode pluvieux, si les conditions de températures et d'humectation du feuillage permettent aux spores de germer.

La maturation des spores s'accélère et les quantités projetées augmentent. Les risques sont donc importants en cas de pluie, avec des températures plus adaptées aux contaminations.

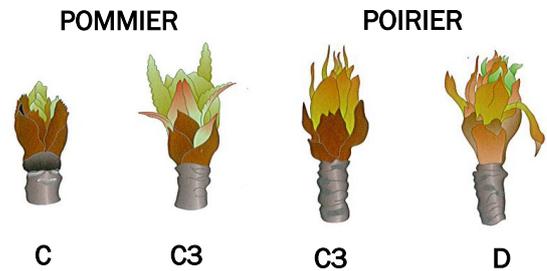
Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après les tables de Mills et Laplace)

Température moyenne (°C)	7	8	10	11	12	13	15	18
Période d'humectation pour un risque moyen de contamination (en heure)	18	17	14	13	12	11	9	8

Modélisation tavelure – RIMpro

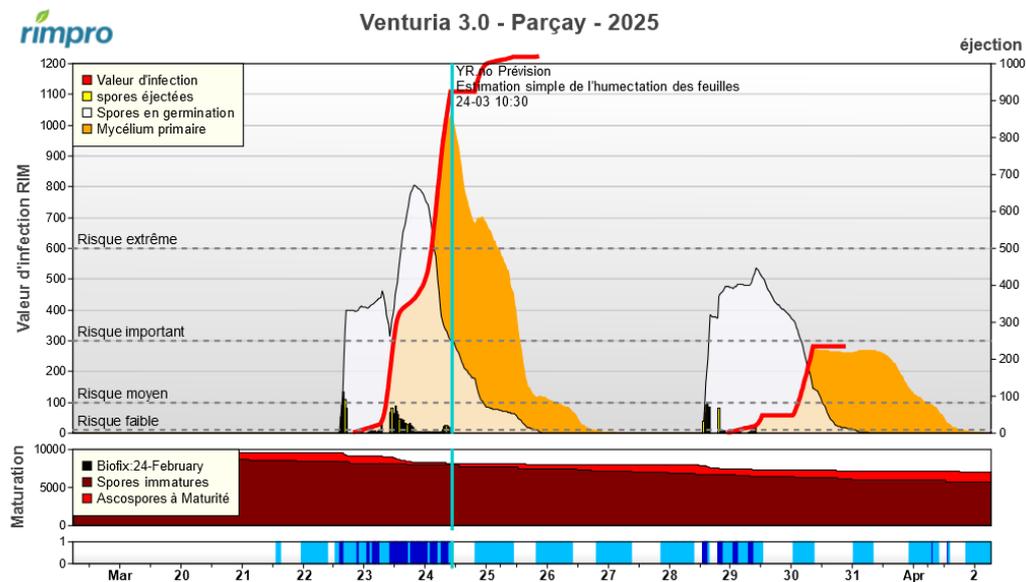
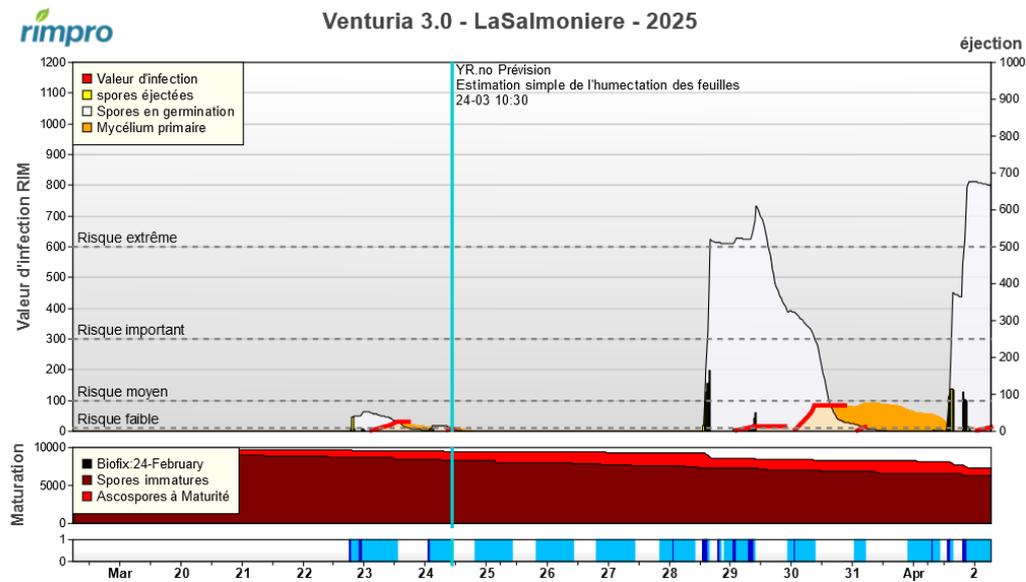
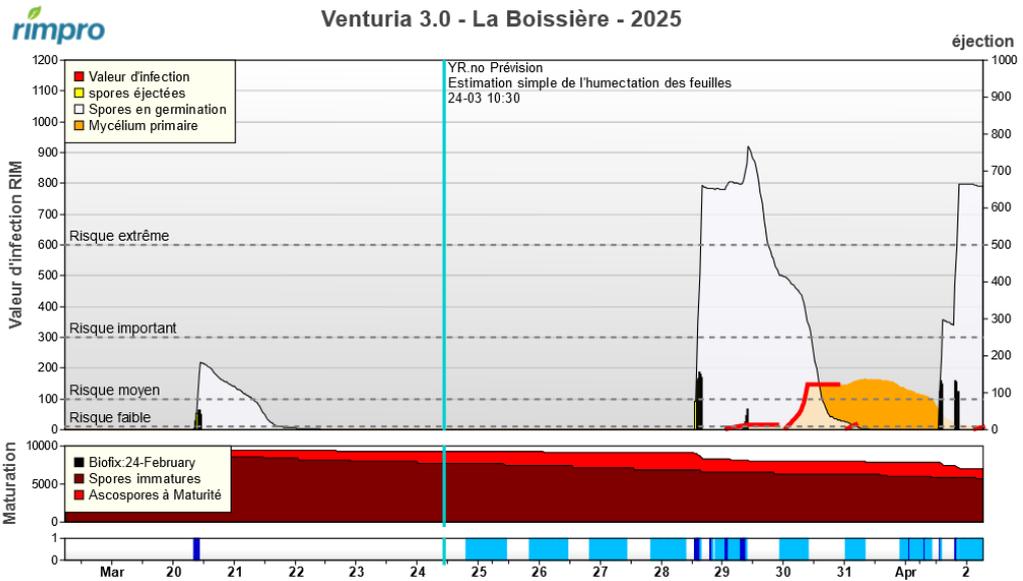
Le Biofix, paramètre qui correspond à la première projection significative, est fixé au 24 février.

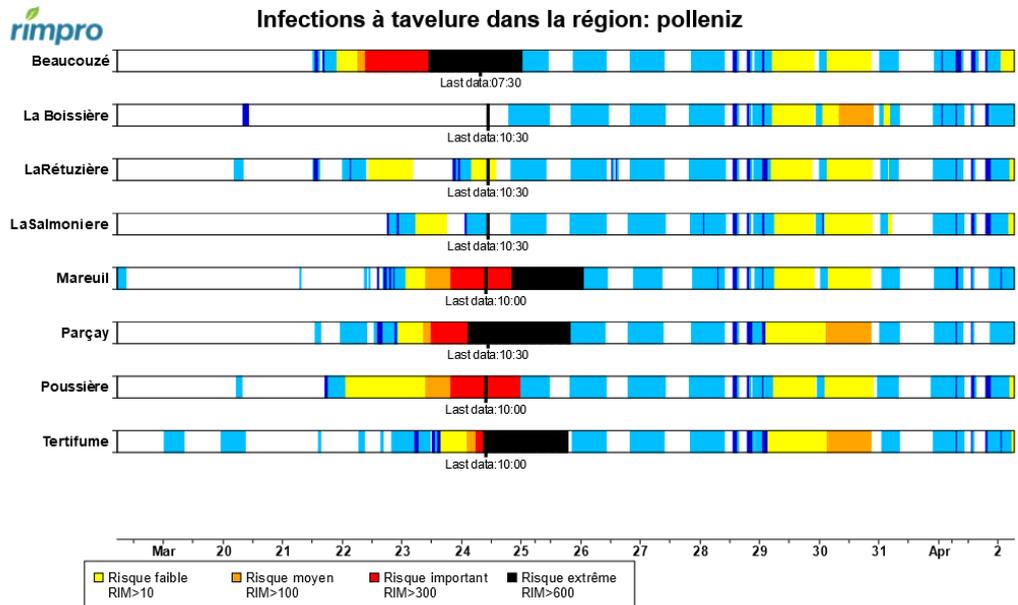
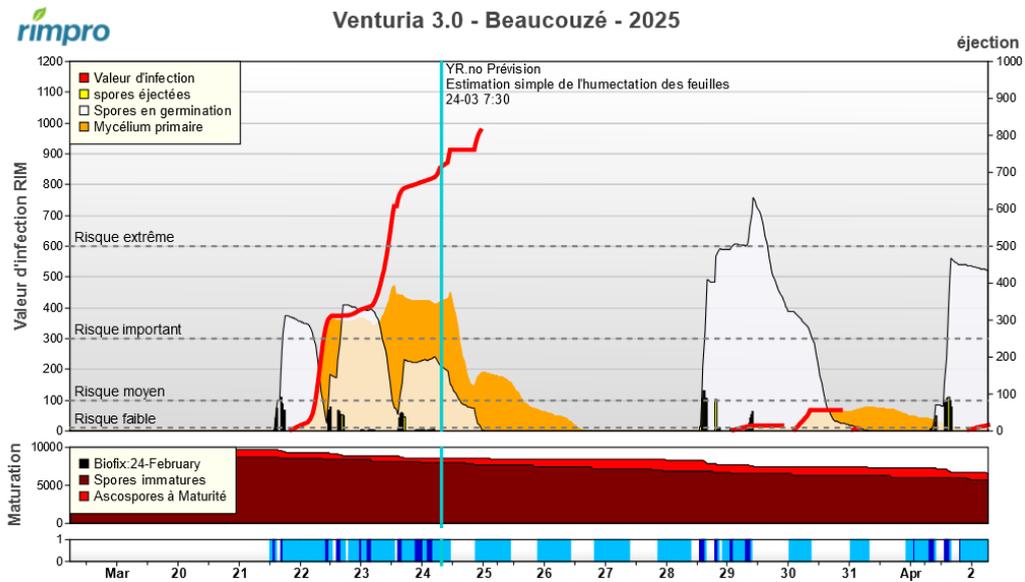
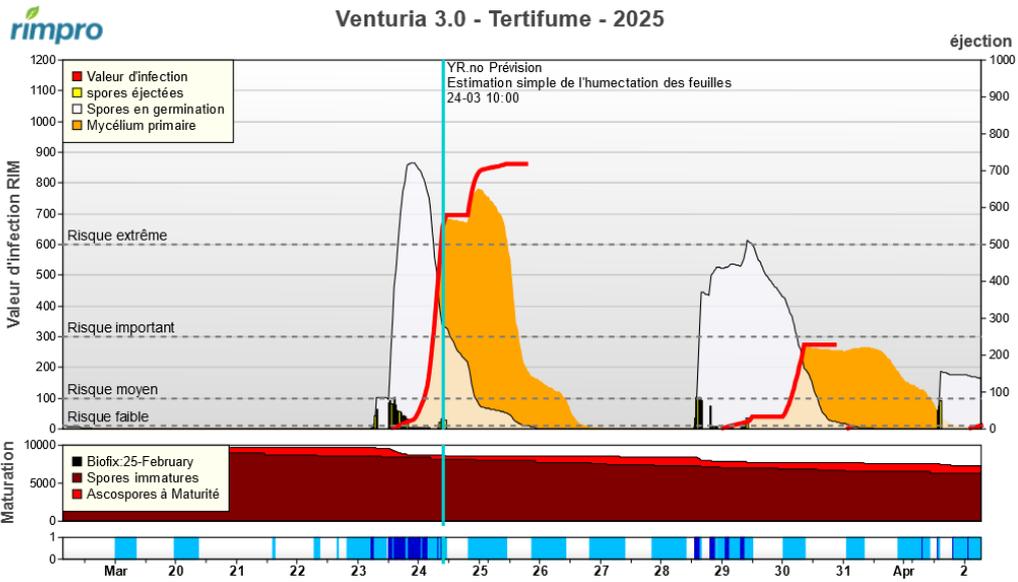
Les précipitations enregistrées depuis vendredi ont entraîné des risques bien différents selon les secteurs. Dans les secteurs arrosés où l'humectation s'est maintenue suffisamment longtemps, des risques « extrêmes » calculés par le modèle sont en cours.



Le risque tavelure est donc lié à chaque parcelle / variété / niveau d'inoculum, etc.

Seules les périodes sèches garantissent l'absence de contamination.





• Oïdium

Biologie

Cf. BSV N° 4

Evolution du risque

Le risque oïdium dépend de l'historique de la parcelle et de la sensibilité variétale.

Les jeunes feuilles sont très sensibles et la sensibilité augmente dès le stade D3-E, où les boutons s'ouvrent et deviennent plus réceptifs. Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Les températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

L'humidité, associée à des températures qui oscillent entre 10 et 15 °C dans la journée constituent des conditions favorables aux contaminations.

A surveiller pour les variétés les plus précoces qui vont arriver au stade de sensibilité.



Prophylaxie

Les mesures prophylactiques doivent être privilégiées en supprimant toute source d'inoculum détectée. Les rameaux oïdiés doivent être sortis de la parcelle et brûlés.

• Anthonome du pommier

Observations

Des anthonomes ont encore été observés lors des frappages réalisés la semaine dernière.

Evaluation du risque

Les pontes ont lieu dans les fleurs, à l'intérieur des bourgeons dès le stade B-C. Seules les variétés les plus tardives seront encore concernées.

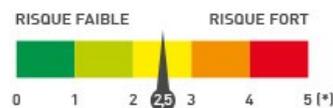
Prophylaxie

Retirer les branches mortes ou cassées qui abritent les adultes pendant leur période d'estivation et d'hivernation (juillet à février).

Pour plus d'informations sur l'anthonome du pommier, une fiche technique compile les connaissances sur ce ravageur : <https://www.grab.fr/wp-content/uploads/2017/04/Fiche-technique-Anthonome-A4-Web-Parveaud.pdf>



Anthonome du pommier sur cadre de frappage



• Xylébore disparate

Le suivi du vol du Xylébore disparate (*Anisandrus dispar*) des années précédentes a montré un essaimage étalé et discontinu des adultes de février à mai.

La présence de scolytes est souvent liée à la présence d'arbres peu vigoureux et d'un environnement favorable (haie et bois mort).

Piégeage

On utilise des pièges olfacto-chromatiques (flacon évaporateur d'alcool éthylique surmonté de panneaux rouges en glués).

Evaluation du risque

Les températures sont favorables à l'émergence des adultes.

• Puceron cendré

Observations

Les fondatrices de puceron cendré, globuleuses, de couleur gris-vert, sont parfois observées sur les bourgeons. La majorité des œufs sont maintenant éclos. Les applications insecticides semblent avoir bien limité les populations pour le moment.

Evaluation du risque

A surveiller compte tenu de son incidence sur les pommiers.

Seuil indicatif de risque

La simple présence du puceron cendré constitue le seuil de nuisibilité.

Méthodes alternatives



La Lutte directe sur les adultes avec des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage démontre une certaine efficacité, cf. [liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle](#)

Compte tenu de l'impact du puceron cendré sur le verger, de la limite des méthodes de lutte utilisées jusqu'à présent et de la diminution du nombre de spécialités phytosanitaires, la combinaison et l'optimisation des méthodes alternatives deviennent indispensables pour maîtriser ce ravageur.

Au printemps...

Les plantes de service peuvent être utilisées comme plantes « banque » d'auxiliaires pour augmenter la capacité de prédation. La présence précoce de fleurs permet d'attirer les syrphes adultes plus tôt dans les vergers.

...Puis cet automne

Comme le puceron effectue son cycle biologique sur le pommier et sur son hôte secondaire en période estivale (le plantain), un autre levier possible sera de perturber son vol retour à l'automne, et limiter ainsi les infestations au printemps suivant.

- ⇒ Les applications d'argile constituent une **barrière physique** empêchant les pontes.
- ⇒ Une **défoliation** rapide et plus précoce que la sénescence naturelle peut empêcher l'alimentation et la reproduction des adultes ailés, et donc le dépôt d'œufs.

RESISTANCE AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES



La pression de sélection exercée par le traitement abouti généralement à la sélection d'individus résistants dans la population du ou des bio-agresseur(s) visé(s), et par conséquent à une perte d'efficacité régulière du PPP. L'évolution de la résistance est inéluctable, mais peut être plus ou moins rapide.

Plus l'infestation de la parcelle est élevée, plus le risque de résistance augmente.

La fréquence initiale des individus résistants à un PPP dans une population naturelle de bio-agresseurs est généralement très faible. Plus on traite une population nombreuse de bio-agresseurs, plus la probabilité est forte que cette population contienne au moins un individu résistant. Celui-ci pourra alors être sélectionné. La taille de la population traitée dépend de la surface traitée, mais également du niveau d'infestation des parcelles. Autrement dit, la résistance évoluera plus vite dans des parcelles fortement infestées.

La sélection de la résistance est favorisée par une utilisation fréquemment répétée d'un PPP, une forte infestation des parcelles et une mauvaise efficacité de l'application.

Concernant les pucerons cendrés, les PPP disponibles pour cet usage sont peu nombreux.

Il est donc crucial de soigner la protection de début de saison et de surveiller l'évolution des populations pour intervenir dans les meilleures conditions et ne pas aboutir à plus ou moins long terme à des impasses techniques.

Une efficacité accrue des traitements de début de saison réduit le nombre d'interventions. Elle permet la diminution de l'IFT ainsi qu'une réduction des résidus que laisseraient des interventions plus tardives.

• Tordeuse orientale du pêcher

Observations

Les larves de première génération peuvent forer des galeries dans les jeunes pousses qui flétrissent (non observé en Pays de la Loire) et dans les jeunes fruits.

Les premières captures ont été observées ce jour dans les pièges installés mi-mars.

Piégeage et confusion sexuelle

Le vol de cette tordeuse est plus précoce que celui du carpocapse. Dans les vergers où des pièges sont prévus et/ou des diffuseurs doivent être installés, il est préférable d'anticiper leur pose.

Méthodes alternatives



La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle ([LES PHEROMONES ET LA METHODE DE LA CONFUSION SEXUELLE](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. [liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle](#)

• Hoplocampe du pommier

Observations

Les pièges sont à installer sans tarder dans les parcelles qui vont fleurir.

Evaluation du risque

La floraison constitue la période à risque où les femelles vont déposer leurs œufs sous les sépales des fleurs (une trentaine par femelle).

Au bout de 8 à 18 jours selon la température, les jeunes larves creuseront une galerie sous l'épiderme faisant le tour du fruit avant de le perforer pour pénétrer plus profondément en son cœur.

Avec l'augmentation des températures, le risque d'intensification du vol et de pontes augmente.

Piégeage

La pose des pièges englués constitués de deux plaques blanches entrecroisées doit s'effectuer dès le stade D-E (à positionner de préférence exposés sud, à l'extérieur du feuillage).

Retirer les pièges dès la chute des pétales pour ne pas piéger d'autres insectes non ravageurs.

Prophylaxie

Deux semaines après la fin de la floraison, lorsque c'est possible (petite parcelle), ramassez les premiers fruits touchés pour limiter la propagation de l'insecte, détruisez-les en s'assurant de la mortalité des larves d'hoplocampe.

• Auxiliaires

Observations

Peu d'activité des auxiliaires dans les parcelles. Des araignées, des trombidiums (gros acariens prédateurs rouges) et de rares coccinelles adultes sont observés.

POIRES

• Psylle du poirier

Observations

Les applications d'argile perturbent les dépôts d'œufs. Peu d'œufs observés dans les parcelles suivies et aucune larve détectée.

Evaluation du risque

Les conditions actuelles, avec des températures supérieures à 10°C, sont favorables aux pontes.

Les dépôts d'œufs vont s'intensifier et les futures larves auront des conditions de développement plus propices.



Méthodes alternatives



⇒

Les applications d'argile constituent une méthode efficace pour créer une barrière physique empêchant les pontes. L'application est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

⇒

Préserver les auxiliaires est la première mesure à prendre pour lutter contre le psylle, en adaptant le programme phytosanitaire et en raisonnant la fertilisation azotée. En saison, il faudra éviter les broyages injustifiés de l'enherbement pour que les prédateurs naturels les plus efficaces contre ce ravageur, à savoir anthocorides, syrphes et chrysopes, puissent aider à la régulation des populations de psylle. La taille en vert évitera l'excès de végétation.



⇒

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. [liste des produits phyto-pharmaceutiques de biocontrôle](#)

• Cécidomyies des poirettes

Observations

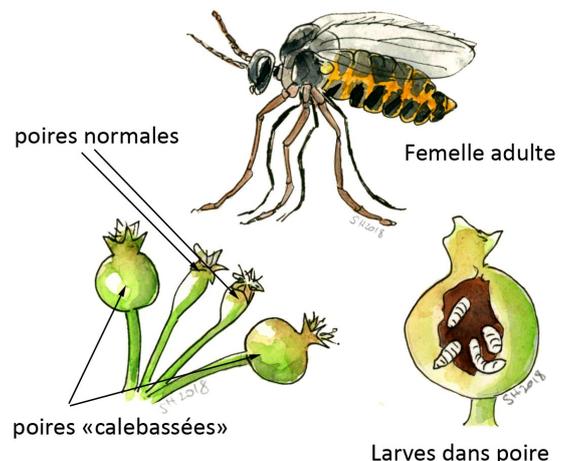
L'utilisation de pièges avec phéromones a permis de repérer les premières émergences le 11/03/2025.

Evaluation du risque

Dans les parcelles ayant connu des dégâts l'année dernière, le risque en cours devrait s'achever cette semaine, le vol étant groupé sur une quinzaine de jours.

Cécidomyie des poirettes

(*Contarinia pyrivora*)



Méthodes alternatives



Un piégeage massif peut limiter les dégâts.

La prophylaxie peut casser le cycle du ravageur. Lorsque c'est possible, enlever les fruits atteints limite les dégâts l'année suivante.

Pour en savoir plus, consultez la [fiche ecophytopic](#)

Et visionner les différentes modalités de piégeage mises en œuvre pour lutter contre la cécidomyie des poirettes :

<https://www.youtube.com/watch?v=gblrMy1tOvw>

• Puceron mauve

Observations

Les premières fondatrices de puceron mauve ont été observées.

Evolution du risque

Comme le puceron cendré sur pommier, il provoque l'arrêt de croissance des pousses et l'enroulement des feuilles. Les jeunes fruits peuvent chuter.

Attention en cas d'intervention à ne pas perturber les prédateurs de psylle.

SORE



Avec la mondialisation des échanges, le changement climatique et la modification des pratiques culturales, nos cultures et notre patrimoine végétal font face à de nouveaux dangers sanitaires.

Le règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019 établit une liste de 174 organismes nuisibles, dits de quarantaine, pour lesquels chaque État membre est tenu de réaliser une surveillance visant à s'assurer de son absence sur son territoire.

La Surveillance des Organismes Réglementée et émergents (SORE) s'inscrit dans un ensemble d'actions de surveillance du territoire.

La mouche de la pomme - *Rhagoletis pomonella* - est un organisme de quarantaine prioritaire. Les pontes de ce diptère occasionnent des dégâts sur pommes.



Retrouvez sa fiche descriptive en cliquant sur l'image

BIODIVERSITE

• Notes nationales

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - Polleniz - stephane.lamarche@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Comité de relecture : CAPL, CRAPL, Ets RIPERT, Fruits du Loir, GDAF, INRAE, PomEvasion, SABOC, TECHPOM,
TERRYLOIRE, Vergers d'Anjou, Vergers Gazeau, Vergers de la Blottière.



Observateurs : producteurs, techniciens, distributeurs et jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.